

MONTBRISON

Ingenitec aide à déplacer les charges sans se casser le dos

L'entreprise montbrisonnaise s'est fait une place en France dans le secteur très précis de la manutention de charges de moins de 500 kg. Et elle ne cesse de développer sa gamme dans le but affiché de limiter les risques de blessures pour les salariés occupant ces postes.

Originaire de Saône-et-Loire, Jean-Charles Doublet a longtemps travaillé à Beauvais dans l'Oise dans une entreprise qui intervenait dans le domaine de la manutention. « C'est là que j'ai identifié une niche sur l'aide à la manutention sur des petites charges, expliquait-il à Georges Ziegler, le président du département venu découvrir son entreprise à Montbrison. » Une idée qu'il a concrétisée dès 2003, alors qu'il était venu s'installer dans la région Rhône-Alpes et plus particulièrement dans la Loire, non loin de Montbrison. « L'entreprise s'est développée durant cette période, ajoutait-il. » Avant de venir s'installer sur la zone des Granges en 2008 où Ingenitec employait alors 15 personnes.

■ Combattre les douleurs liées aux charges

« Notre métier, c'est améliorer les conditions de travail des personnes qui sont sur des postes difficiles, résumait le chef d'entreprise. » Avec ses 40 salariés aujourd'hui, l'entre-



L'entreprise Ingenitec est spécialisée dans la conception d'outils de manutention.

Photo Progrès/Yves GAUTHIER

prise imagine les solutions pour faciliter le déplacement de charges allant jusqu'à 500 kg. Car c'est un fait, ce type de travail conduit souvent les salariés à souffrir de problèmes allant des troubles musculo-squelettiques (TMS) jusqu'aux gros problèmes de dos. « 50 % des arrêts de travail en France sont dus à la manutention de charges, confirmait Jean-Charles Doublet. Pour des arrêts maladie qui durent 52 jours en moyenne. »

Tout commence donc avec le bureau d'études de l'entreprise qui analyse la demande du cli-

ent. Globalement, il s'agit de trouver des solutions pour quatre actions différentes : prendre, porter, déplacer et reposer. Pour cela, l'entreprise propose plusieurs types d'aide à la manutention, notamment des tubes de levage à ventouses, des palans, des manipulateurs à pinces, etc. « Notre but est d'aider les personnes à porter les charges tout en réduisant les coûts liés à la santé, précisait le chef d'entreprise. » À aucun moment, selon lui, le but est d'automatiser entièrement une tâche pour remplacer l'humain par une machine.

■ Améliorer les conditions de travail

La fabrication des pièces de l'outil est alors confiée à des sous-traitants locaux. Elles reviennent alors dans les ateliers pour être assemblées, tandis que le produit fini sera testé sur place. Une avancée rendue possible en 2020 avec la construction d'une extension venue s'ajouter aux locaux déjà existants. Ce qui offre à l'entreprise une large gamme d'intervention et lui permet d'intervenir dans de multiples domaines, même les moins évidents. « Nous livrons un

EN CHIFFRES

- L'entreprise Ingenitec emploie 40 personnes, dont huit pour son bureau d'études.
- Elle a réalisé l'extension de ses locaux à partir de 2020 pour répondre correctement à ses commandes.
- Le chiffre d'affaires se monte à 6 M€, avec des clients principalement français. L'entreprise réalise néanmoins quelques ventes à l'export.
- Aujourd'hui, selon Jean-Charles Doublet, son dirigeant, l'activité est très soutenue.
- Une dizaine d'entreprises travaillent en France dans ce secteur.

matériel clé en main à nos clients, poursuivait le responsable. Et nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour la mise au point. » L'entreprise réalise également l'installation sur place et gère la maintenance. Tout en restant dans l'évolution permanente. « Il y a 10 ans, nous étions dans le correctif avec nos outils, affirmait Jean-Charles Doublet. Aujourd'hui, nous sommes dans le préventif. » Et vu les résultats d'Ingenitec, les entreprises françaises l'ont bien compris.

Yves GAUTHIER



INGENITEC
...



INGENITEC

